

Pour que vive le Quartier à St-Georges

## LE MOT DU PRÉSIDENT



**Toujours en action et fidèles à nos engagements**, nous travaillons de concert avec les services que nous remercions.

Notre commune se voit entretenue au quotidien tant pour la propreté que pour les infrastructures et la voirie. St-Georges se tourne vers l'avenir avec des travaux conséquents et une orientation environnementale certaine.

Nos 3 axes de prédilection sont confortés et nous y ajoutons l'environnement :

**Entretien-Attractivité-Convivialité-Environnement Michel LANNES**

## C'EST FAIT !



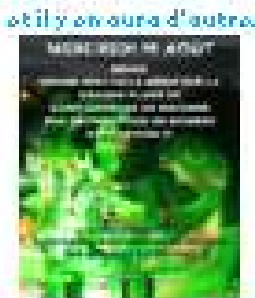
Mairie allée des Gittes



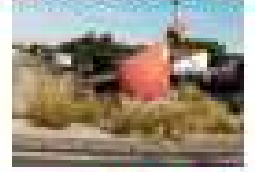
Secteur associatif



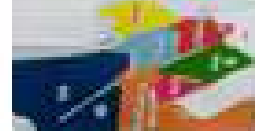
Rattacher rue PH Cori



Crédit : Les drones



Rue à Point 500!



Democratie Quartier

des commerçants

## ATTRACTIVITÉ : UNE BONNE GESTION

**L'équipe de la majorité a décidé de ne pas augmenter la part communale de l'impôt foncier** (payée par les propriétaires)

conformément à nos engagements de campagne

Cette décision a permis de limiter la hausse globale des fonciers induite par la hausse de la valeur locative décidée par l'ÉTAT.

En début de mandat, la commune a souscrit un emprunt de 2 millions d'euros, au taux de 0,64% (aujourd'hui le taux serait à 3,50%). Ce prêt consenti nous permettra de financer une partie des investissements auxquels la commune va être confronté (Réfection Relais, hôtel de police, maison de santé...).

Restons pragmatique, la commune est très peu endettée (4761 €/habitant) par rapport aux communes similaires.

**Des économies** en demandant aux services des budgets 2023 similaires ou moindres que ceux de 2022, en réduisant la température et la période de chauffe des bâtiments publics, en optimisant les déplacements avec les véhicules communaux, en ne remplaçant pas tous les agents partis en retraite, en recherchant des subventions pour participer au financement des projets, en limitant les parutions municipales à un ÉCHO par trimestre...

**Autre choix : Taxe d'habitation sur les résidences secondaires**

Nous avons été contraints de revoir le taux de cette taxe, rappelons-le payée exclusivement par les propriétaires de résidences secondaires. Nous souhaitons motiver certains propriétaires à mettre leur bien en location et ainsi dynamiser la vie économique et commerciale hors saison.

## ENVIRONNEMENT : PLANTATIONS et GESTION DE L'EAU

**Installation de récupérateurs d'eau** au complexe Besson et au Centre Technique Municipal pour utiliser l'eau dans la balayeuse, pour arroser les pots de fleurs...

L'idée de brumisateurs a été écartée car les arrêtés sécheresse nous interdiraient de les utiliser.

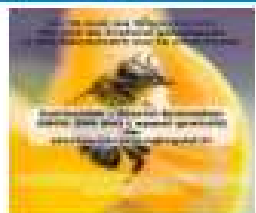
**Pose de Gabions** (cages en treillis en grillage renforcé des pierres ou des galets) pour délimiter des espaces, éviter du stationnement incongru (au bord des fleurs) et toujours comme objectif de ne pas utiliser de l'eau potable.

**3ème toilettes automatiques** sur le boulevard de la Côte de Beauté, qui sont beaucoup moins consommatrices d'eau que les anciennes toilettes publiques et qui soulagent les agents de tâches peu agréables vu le peu de civisme de certains.

**Revoir les douches de plage** qui sont un non-sens (gaspillage, pollution, privilégier des pédiluves aux sorties de plage avec raccordements aux eaux usées.

À vos idées : [contact@saintgeorgesunion.fr](mailto:contact@saintgeorgesunion.fr)

## C'EST FAIT !



50€ nid de frelons



Trottoirs rue Maudet  
comme promis



nouveau parterre



Creation : une ludothèque



Un succès !



19 logements av Tourtel



Parc vélos à Suzac



Réhabilitation du Trié

## ENTRETIEN : VOIRIE ET TROTTOIRS

### TROTTOIRS (avec ou sans bordures) EN 2023 :

rue Maudet, rue Pierre et Marie Curie, rue du Coca, av de la Plage, rue du Marché, rue Collignon, rue des Mallets...

### PASSAGES ET ACCÈS PMR EN 2023 :

av mal Juin, bd Côte de Beauté/rue Bêteille, av des Tilleuls/rue P&M Curie,

### RÉFECTION CHAUSSÉE (revêtement, purge des racines, nids de poule) EN 2023 :

rue Maudet, rue G. Baud, av Jean Jaurès, av des Sables, rue des Pélicans, rue des Moineaux, rue J. Bêteille, rue du Stade, rue du Port, rue des Lilas, rue C. Marot, all des Jardins du Lac, rue A. Briand, rue du Chemin Vert, av des Libellules, rue des Peupliers, all des Frégates

OUI, il en reste à faire et les services ont établi un planning selon les priorités (dangerosité, fréquentation) qui n'a jamais été fait et qui sera tenu.

Pour les caniveaux, la majorité a fait appel en 2023 (et l'opération sera reconduite) a une entreprise d'insertion pour les nettoyer et vous avez déjà vu les résultats.

## LA VÉRITÉ sur les subventions aux associations

Des critères objectifs d'attribution avec pondération ont été décidés pour sortir des arrangements passés et pouvoir justifier de l'emploi de l'argent public dont nous sommes les garants.

Les critères sont : le nombre d'adhérents, les actions menées, la présence au forum des associations, la participation au rayonnement de St-Georges, la tenue des comptes, le lien social et humain pour les Saint-Georgeais...

- Autant de critères qui nous obligent à faire des choix :**
- Devons-nous donner à une association qui capitalise depuis des années les subventions sur un livret ?
- Devons-nous répondre aux besoins financiers d'une association qui ne tient pas ses engagements ?
- Devons-nous aider une association qui perd régulièrement des adhérents sans se remettre en cause ?
- Devons soutenir une association qui dilapide l'argent public ?

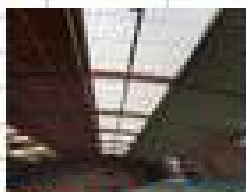
Notons que plus de 50% des associations ont vu leurs subventions augmenter.

### Pour rappel, les élus de la majorité reversent leur indemnité de décembre aux associations

(comme promis et nous en sommes remerciés).

Abonnez-vous à notre news letter : [WWW.St-Georges.Unice.fr](http://WWW.St-Georges.Unice.fr)

## C'EST FAIT !



Lumière et fraîcheur  
du gymnase



Lampadaires LED



Parquet neuf et gratin

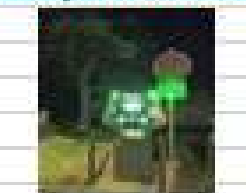


Baïtars à lieraz

Enliar et Vallièros



rand point pour EAU



3 Bureau électrique



Parcours Ecole Exliar



AGIR ENSEMBLE

comme promis



## ENTRETIEN : POINT SUR LES ECOLES ET LA CRÈCHE

### Souvenez-vous : un projet inconsidéré de l'ancienne mandature

- \* un coût de 9 millions d'euros !
- \* une fontaine dans la cour !
- \* mais aucune ambition informatique ou pédagogique
- \* peu d'espaces verts et de concept environnemental

BREF, nous avons essayé de revoir la copie avec le cabinet d'architecte choisi à l'époque, mais devant le refus de ce dernier, nous avons dû recommencer la procédure, d'où la perte de temps que nous déplorons.

Les écoles perdent des élèves à cause de la défiance active et passive des parents et donc une classe a été fermée à St-Georges depuis 2020 : le projet devait être revu au-delà de l'inadéquation financière (ouverture au numérique, outils innovants...).

Pendant ce temps, nous avons :

renouvelé les sanitaires de la maternelle

installé un bâtiment modulaire pour les repas de la crèche

revu la qualité et la diversité des repas et des goûters

NB : note d'espoir, 18 bébés saint-georgeais ont vu le jour depuis sept 2022

## LA VÉRITÉ sur « l'OMBRIÈRE » du boulodrome

### Le projet

Créer un espace pouvant accueillir des compétitions de pétanque en privilégiant des pratiques éco-responsables comme des panneaux photovoltaïques.

### Le contrat

Aucune dépense à la charge de la commune avec en contre-partie une exploitation durant 30 ans de l'énergie générée par les panneaux photovoltaïques au profit de l'entreprise choisie.

### Le contexte

L'inflation a fait augmenter le coût des matériaux (acier pour les structures, semi-conducteurs pour les panneaux photovoltaïques...), les taux d'emprunt, les charges salariales...

Ce qui a déséquilibré le plan financier de l'entreprise, sauf si la commune réduisait sa redevance d'occupation du domaine public, aidait matériellement à aménager le terrain, acceptait une exploitation durant 40 ans au lieu des 30 prévus, renonçait à son pourcentage du chiffre d'affaire généré par la vente de l'électricité produite par les panneaux photovoltaïques...

### La décision

Vous comprendrez que d'un commun accord, le projet a été abandonné dans ce contexte mais nous espérons que des aménagements durables seront entrepris pour les boulistes dès 2024.

Suivez-nous sur : Facebook St-Georges Bains

## C'EST FAIT !



Encore une sanisette  
respect agents propriete



Jeux enfants au Relais



De la couleur !



AV Jean Jaurès



Animations hors saison



Attractivité marché  
+ 11 panneaux



Visuel bd Côte de Beauté



Chemin de la Raboine



## ATTRACTIVITÉ : LES PROJETS VOIENT LE JOUR

### LES HALLES DU MARCHÉ

Les travaux ont débuté en septembre et doivent se terminer avant les vacances de Pâques 2024.

Une réfection nécessaire pour entretenir cet édifice typique des années 60 mais aussi pour mettre en avant le marché couvert si essentiel à la vie quotidienne de beaucoup d'entre nous et enfin de proposer un lieu agréable à de nouvelles animations comme des marchés gourmands, des foires aux livres, des brocantes, des tables du marché...

### LE BOULEVARD DE LA CORNICHE

Après l'étude du CEREMA portant sur la composition et l'état des falaises, des cavités, des cheminées... sur les impacts de l'érosion marine, sur la problématique des eaux de ruissellement et des réseaux d'eaux (usées et pluviales)... Le syndicat de la voirie a du revoir son projet initial devant les contraintes et les dangers potentiels.

Dès son retour, une nouvelle réunion publique sera programmée.

### LES LOGEMENTS NEUFS

Les logements av Tourtel/Juin sont en cours de construction et seront livrés au 1er trimestre 2024, le projet des 46 logements de Margite a été présenté le 24 octobre dernier, les 9 logements Moulin/Chata sont en budgétisation par le bailleur social...

### LE POSTE DE POLICE

Le permis de construire est déposé selon le projet proposé par l'architecte et selon les contraintes sécuritaires, tout comme les demandes de la majorité (logements pour accueillir les saisonniers) mais des appels d'offres ont été infructueux. De nouvelles recherches d'entreprises sont en cours.



## CONVIVIALITÉ et ENVIRONNEMENT : FRONT DE MER

### Notre ATOUT, notre CHANCE : le boulevard de la Côte de Beauté !

A nous de le valoriser, de le moderniser, de l'aménager et d'envisager l'avenir :

**fréquentation, circulation (piéton, voiture, 2 roues), activités, espaces verts, aires de repos, stationnement, ensablement...**

Nous avons un plan d'investissement depuis 2021 et renouvelable chaque année :

- achat et pose de bancs en composit (pas d'entretien et durabilité)
- achat et pose de racks à vélos (aux normes des nouveaux 2 roues)
- achat et pose de tables de pique-nique (prises d'assault !)

Nous avons déjà investi pour l'avenir :

- plantation de 50 arbres et arbustes depuis l'automne 2023
- parc à vélos et trottinettes en bordure de Suzac (en bois durable et sur le sable)
- 2 nouveaux passages piétons pour accéder à la plage (suite demandes commission de quartier)
- renouvellement des agrès sportifs (fortement utilisés)

Nous écoutons les idées (déjà expérimentées ailleurs) de la démarche ADS (Aménagement Durable des Stations) à laquelle la majorité a adhéré pour que St-Georges ait un bel avenir.



### LE BUREAU de St-Georges Union



**Patrick PONCET**  
Trésorier

Adjoint sports et jeunesse



**Nathalie SIMON**  
Secrétaire

Adjointe commerces et marchés

Avec notre Président Michel LANNES (conseiller finances), nous sommes à votre écoute et préparons déjà 2026. [www.St-Georges-Union.fr](http://www.St-Georges-Union.fr)

*Ne pas jeter sur la voie publique, rédigé et imprimé par nos soins*